



**Appel à projets  
2018**

## **La réhabilitation des réseaux sous maîtrise d'ouvrage des bailleurs**



### **LIMITEZ VOTRE IMPACT SUR LA RESSOURCE EN EAU**

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie soutient l'amélioration de la gestion des eaux usées, des eaux pluviales et de l'eau potable dans les parcs locatifs des bailleurs publics et privés.

***Quelles sont  
les actions soutenues ?***

Sont visés les travaux de réhabilitation des canalisations du réseau d'assainissement, de distribution d'eau potable ainsi que la gestion des eaux pluviales

***A qui s'adresse  
cet appel à projets ?***

Aux bailleurs publics et privés ayant la gestion d'un parc locatif

***Quels sont  
les engagements de  
l'agence de l'eau ?***

**2 millions d'euros mobilisés  
en 2018 !**

L'attribution des aides peut atteindre 40% des dépenses éligibles (30% subvention (+10% si rétrocession en cours à la collectivité))



Etablissement public du Ministère chargé  
du développement durable





## La réhabilitation des réseaux sous maîtrise d'ouvrage des bailleurs



**Quel est le calendrier  
de l'appel à projets ?**

Ouverture de l'appel à projet :  
**1<sup>er</sup> décembre 2017**

Date limite de dépôt  
des dossiers :  
**1<sup>er</sup> juin 2018**

Examen des projets :  
**juin à septembre 2018**

Décision de financement :  
Commission Permanente  
des Interventions en  
**novembre 2018**

**Comment faire acte  
de candidature ?**

Les dossiers finalisés devront  
parvenir à l'Agence de l'Eau Artois-  
Picardie sous format papier à :

Agence de l'Eau Artois-Picardie  
Appel à projets « réhabilitation des  
réseaux des bailleurs »  
200, rue Marceline  
Centre tertiaire de l'Arsenal  
BP. 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

**Où trouver les documents  
téléchargeables ?**

Les documents relatifs à l'appel à  
projets sont consultables  
sur le site :  
[www.eau-artois-picardie.fr/](http://www.eau-artois-picardie.fr/)  
rubrique Appel à projets

